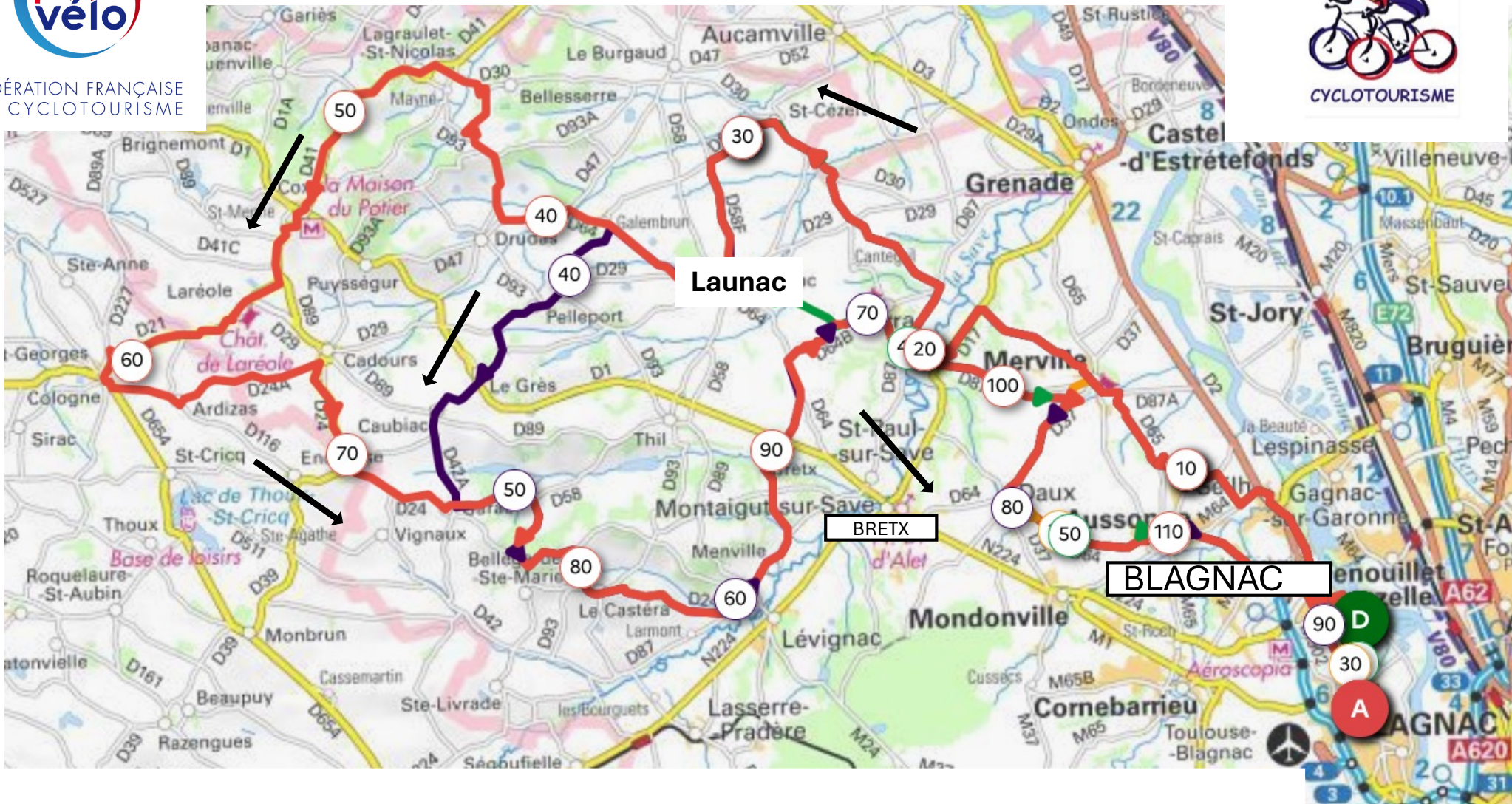


29^{ème} RALLYE DE BLAGNAC – 12 AVRIL 2026



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME



Nom/Prénom _____

Club : _____ No Licence : _____

29ème Rallye Blagnacais

12 Avril 2026

PARCOURS - JAUNE - 30 kms			
Open Runner 23103356			
LIEU	ROUTE	DIST.	KMS
Espace Andromède			
Beauzelle	Rues de Beauzelle	2,00	2,00
Seilh	Piste Cy. Tricheries - D2	5,00	7,00
Merville	D37	7,00	14,00
Daux	D37	4,00	18,00
Aussonne	D64	5,00	23,00
Espace Andromède	Ch de Bel Air - Piste Cy. D2	7,00	30,00

PARCOURS - ROUGE - 117 kms			
Open Runner 23103360			
LIEU	ROUTE	DIST.	KMS
Espace Andromède			
Beauzelle	Rues de Beauzelle	2,00	2,00
Seilh	Piste Cy. Tricheries - D2	5,00	7,00
Merville	D37	7,00	14,00
ST-Cézert	D87A - D87 - D30	14,00	28,00
Launac	D58F- D58 - D58F	6,50	34,50
Galembrun	D29 - D64	3,50	38,00
Lagraulet-st-Nicolas	D64 - D47 - D93	8,00	46,00
Cox	D41	5,00	51,00
Laréole	D41	4,50	55,50
Cologne	D41	4,50	60,00
Ardizas	D41	2,00	62,00
Encausse	D116	4,00	66,00
Vignaux	D39 - D116 - D24	4,00	70,00
Garac	D42 - D42A	5,00	75,00
Le Castéra	D58 - D24 - D58	7,00	82,00
Merville	D58 - D42 - D87 - D87E	5,00	87,00
Bretx	D87 - D1G	4,00	91,00
Larra	D64 - D64E - D64B	5,00	96,00
Merville	D37	5,00	101,00
Daux	D37	4,00	105,00
Aussonne	D64	5,00	110,00
Espace Andromède	Ch de Bel Air - Piste Cy. D2	7,00	117,00

PARCOURS - VERT - 60 kms			
Open Runner 23103361			
LIEU	ROUTE	DIST.	KMS
Espace Andromède			
Beauzelle	Rues de Beauzelle	2,00	2,00
Seilh	Piste Cy. Tricheries - D2	5,00	7,00
Merville	D37	7,00	14,00
ST-Cézert	D87A - D87 - D30	14,00	28,00
Launac	D58F- D58 - D58F	6,50	34,50
Larra	D64 - D64E - D64B	4,50	39,00
Merville	D37	5,00	44,00
Daux	D37	4,00	48,00
Aussonne	D64	5,00	53,00
Espace Andromède	Ch de Bel Air - Piste Cy. D2	7,00	60,00

PARCOURS - BLEU - 92 kms			
Open Runner 23103366			
LIEU	ROUTE	DIST.	KMS
Espace Andromède			
Beauzelle	Rues de Beauzelle	2,00	2,00
Seilh	Piste Cy. Tricheries - D2	5,00	7,00
Merville	D37	7,00	14,00
ST-Cézert	D87A - D87 - D30	14,00	28,00
Launac	D58F- D58 - D58F	6,50	34,50
Galembrun	D29 - D64	3,50	38,00
Pelleport	D64A - D29	3,00	41,00
Le Grès	D42A	4,00	45,00
Caubiac	D42A	1,00	46,00
Garac	D42A	3,00	49,00
Le Castéra	D58 - D24 - D58	7,00	56,00
Merville	D58 - D42 - D87 - D87E	6,00	62,00
Bretx	D87 - D1G	4,00	66,00
Larra	D64 - D64E - D64B	5,00	71,00
Merville	D37	5,00	76,00
Daux	D37	4,00	80,00
Aussonne	D64	5,00	85,00
Espace Andromède	Ch de Bel Air - Piste Cy. D2	7,00	92,00

SAMU 15
POMPIERS 18

ORGANISATION 06.73.98.46.60

Président: Richard Salles, 1 allée Flandres Dunkerque 1940 - 31700 BLAGNAC

Fédération Française de Cyclotourisme - Comité Régional d'Occitanie - Comité Départemental de La Haute Garonne

e-mail : richard.salles@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Règlement du Rallye

Article 1:

Placée sous l'égide de la FFCT, cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes affiliés ou non à une fédération. Une autorisation parentale sera exigée pour les participants de moins de 18 ans, non affiliés à un club de cyclotourisme et non accompagnés.

Article 2:

L'inscription et le ravitaillement sont gratuits pour les licenciés FFCT et les jeunes de moins de 18 ans sur présentation de la licence en cours de validité. Pour les adhérents à une autre fédération et les non affiliés, la participation aux frais d'organisation est fixée à 3€.

Article 3:

Chaque participant recevra une fiche d'inscription nominative comportant le règlement de la randonnée, l'itinéraire avec carte de route qu'il devra présenter aux différents contrôles.

Article 4:

Chaque participant se considérera comme étant en excursion personnelle. Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage.

Chaque participant se doit :

- d'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes,
- de respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur,
- d'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routières.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

La plus grande prudence est recommandée dans la traversée des agglomérations et aux intersections.

Le port du casque est vivement recommandé et obligatoire pour les mineurs.

Article 5:

Pour faciliter le déroulement de la randonnée, les circuits (éventuellement à l'exception de la boucle du circuit sur la journée) seront fléchés.

Article 6:

Le départ et l'arrivée auront lieu à l'Espace Andromède à Blagnac. L'ouverture de l'inscription est fixée à 7h30 et la fermeture à 10h00. A 12H, il sera procédé à la remise des récompenses suivie d'un vin d'honneur servi à tous les participants. L'accueil pour le retour sera assuré jusqu'à 16h00.

Article 7:

Le fait de participer à la randonnée entraîne l'entière acceptation du présent règlement et engage la responsabilité du participant qui se reconnaît physiquement apte à l'entreprendre.

Les organisateurs vous invitent à une balade qui exclut tout esprit de compétition. L'objectif premier est la convivialité et la découverte de la nature qui mérite votre respect. Vous vous abstenrez donc de souiller la nature avec des débris ou emballages qui, en l'absence de poubelles, trouveront provisoirement place dans vos poches.